

**CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE CHARLEVOIX**

**Séance générale du 4 avril 2016**

**MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DES-MONTS**

À une séance générale du Conseil de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts, tenue au lieu et heure ordinaire des sessions de ce Conseil, ce quatrième jour du mois d'avril deux mille seize, à laquelle séance sont présents :

Présent (s) : Madame Donatha Lajoie, Conseillère  
Madame Marie-Claude Gilbert, Conseillère  
Monsieur Alexandre Girard, Conseiller  
Monsieur Josep-Louis Girard, Conseiller

Absent(s) : Madame Isabelle Vézina, Conseillère  
Madame Mélissa Girard, Mairesse

Formant quorum, sous la présidence de son Honneur la Mairesse suppléante Madame Nicole Boudreault Côté, il a été adopté ce qui suit :

**1 – MOMENT DE RÉFLEXION**

Mme Nicole Boudreault Côté, Mairesse suppléante, propose un moment de réflexion.

**2 - CONSTATATION DU QUORUM**

La Mairesse suppléante constate la présence de quatre (4) Conseillères et Conseillers, donc il y a quorum.

**3 - LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

1. Moment de réflexion;
2. Constatation du quorum;
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour;
4. Adoption des procès-verbaux du 7 et du 8 mars 2016;
5. Dérogation mineure pour le lot 151-39 rue du Jardin;
6. Inscription au Congrès des directeurs municipaux 2016;
7. Mandat de la vérification comptable pour 2016;
8. Dépôt du rapport périodique du 1er janvier au 31 mars 2016;
9. Modification de la programmation de la taxe d'accise 2015-2020;
10. Renouvellement des assurances de la municipalité 2016-2017;
11. Location d'un balai mécanique pour les travaux de voirie;
12. Invitation du syndicat local de l'UPA de Charlevoix-Est à son souper annuel;
13. Invitation à la 6<sup>e</sup> édition du tournoi de Golf de la Maison de la Famille de Charlevoix le 29 mai 2016;
14. Invitation à la 20<sup>e</sup> édition du tournoi de golf du Club Optimiste de Charlevoix le samedi 28 mai 2016;
15. Invitation au tournoi de golf de la fondation du Centre hospitalier St-Joseph de La Malbaie le 10 juin 2016;
16. Coordination et organisation du terrain de soccer pour l'été;

17. Suivi du dossier de l'éclairage du terrain de pétanque;
18. Invitation de la Table Agrotouristique de Charlevoix à La Débâcle de Charlevoix;
19. Invitation du Club Lions Clermont – La Malbaie pour son souper bénéfice « Pâte à volonté »;
20. Approbation du bilan des actions en sécurité incendie sur le territoire de Notre-Dame-des-Monts pour 2015;
21. Autorisation au secrétaire trésorier adjoint à la directrice générale pour échanger de l'information avec les services Desjardins affaires;
22. Varia
  - A) Invitation du Club Optimiste de Charlevoix-Est pour l'activité « Appréciation de la jeunesse »;
23. Comptes à ratifier de mars 2016;
24. Comptes à payer de mars 2016;
25. Salaire du mois de mars 2016;
26. Rapport de la mairesse, des conseillers et des conseillères;
27. Période de questions allouée aux contribuables;
28. Levée de l'assemblée;

#### RÉSOLUTION 2016-04-3077

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité par les Conseillers et Conseillères présents :

D'adopter l'ordre du jour tel que lu par Madame la Mairesse suppléante et de garder l'item « Varia » ouvert jusqu'à l'item suivant.

#### **4 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DU 7 ET DU 8 MARS 2016**

#### RÉSOLUTION 2016-04-3078

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE les procès-verbaux du 7 et du 8 mars 2016 soit, par la présente, adoptés tel que rédigés et produits aux membres de ce Conseil.

#### **5 - DÉROGATION MINEURE POUR LE LOT 151-39 RUE DU JARDIN**

#### RÉSOLUTION 2016-04-3079

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure a été déposée le 14 mars 2016;

CONSIDÉRANT QU'il s'agit de rendre conforme la construction d'une résidence unifamiliale isolée avec une marge avant de 8 mètres alors que la marge avant pour la zone H-8 de la grille de spécifications du Règlement de zonage numéro 228-35 est une marge fixe de 6 mètres;

CONSIDÉRANT QUE la demande ne cause pas de préjudice aux propriétés voisines;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la recommandation du comité consultatif d'urbanisme concernant la dérogation mineure du lot 151-39 rue du Jardin.

## **6 - INSCRIPTION AU CONGRÈS DES DIRECTEURS MUNICIPAUX 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3080**

CONSIDÉRANT QUE le congrès de l'ADMQ aura lieu les 15, 16 et 17 juin 2016;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'inscrire Mme Marcelle Pedneault, directrice générale secrétaire trésorière au congrès 2016 de l'ADMQ qui aura lieu du 15 au 17 juin 2016 au Centre des Congrès de Québec. Le coût d'inscription est de 503.00\$ plus les taxes applicables et d'autoriser le paiement. De plus, la municipalité s'engage à payer les frais inhérents.

## **7 - MANDAT DE LA VÉRIFICATION COMPTABLE POUR 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3081**

CONSIDÉRANT la réception d'une évaluation des honoraires pour la mission d'audit de la municipalité;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts mandate la firme comptable Benoit Côté CA., afin d'effectuer la vérification des livres comptables pour l'année 2016, au montant de 7 550,00\$ plus les taxes applicables, ainsi que 85,00\$ plus les taxes applicables l'heure additionnelle pour les dossiers supplémentaires.

## **8 - DÉPÔT DU RAPPORT PÉRIODIQUE DU 1 JANVIER AU 31 MARS 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3082**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présent :

D'accepter le dépôt du rapport périodique du 1er janvier au 31 mars 2016.

## **9 - MODIFICATION DE LA PROGRAMMATION DE LA TAXE D'ACCISES 2015-2020**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3083**

ATTENDU QUE la municipalité a pris connaissance du Guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2014 à 2018 ;

ATTENDU QUE la municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire ;

ATTENDU QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts a déjà présenté une programmation de travaux et qu'il y a lieu d'y apporter des modifications en date du 7 avril 2016 et d'en informer le Ministère;

IL EST PROPOSÉ par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

- La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

- La municipalité s’engage à être seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l’aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2014-2018;
- La municipalité approuve le contenu et autorise l’envoi au ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de la programmation de travaux jointe à la présente et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre du ministre des Affaires municipales, des Régions et de l’Occupation du territoire ;
- La municipalité s’engage à réaliser le seuil minimal d’immobilisations en infrastructures municipales fixé à 28 \$ par habitant par année, soit un total de 140 \$ par habitant pour l’ensemble des cinq années du programme ;
- La municipalité s’engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l’Occupation du territoire de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvée par la présente résolution.
- La municipalité atteste par la présente résolution que la programmation de travaux ci-jointe, comporte des coûts réalisés véridiques et reflète les prévisions de dépenses des travaux admissibles jusqu’au 31 mars prochain.

**10 - RENOUELEMENT DES ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ  
2016-2017**

**RÉSOLUTION 2016-04-3084**

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Notre-Dame-des-Monts doit renouveler ses assurances générales au mois de mai de chaque année;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts demande à la Mutuelle des Municipalités du Québec le renouvellement de ses assurances générales 2016-2017 pour un montant de 18 853,00\$ incluant les taxes applicables.

**11 - LOCATION D’UN BALAI MÉCANIQUE POUR LES TRAVAUX DE  
VOIRIE**

**RÉSOLUTION 2016-04-3085**

CONSIDÉRANT un tarif horaire de 115\$ pour la location d’un balai mécanique pour le nettoyage des rues de la municipalité;

CONSIDÉRANT un coût de transport de 115\$;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l’unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE LOUER un balai mécanique pour le nettoyage printanier des rues de la municipalité au coût de 115.00\$ par heure plus un montant de 115.00\$ pour le transport à la ville de Clermont et d’autoriser le paiement.

**12 - INVITATION DU SYNDICAT LOCAL DE L'UPA DE CHARLEVOIX-  
EST À SON SOUPER ANNUEL**

**RÉSOLUTION 2016-04-3086**

CONSIDÉRANT une invitation du syndicat local de l'UPA de Charlevoix-Est pour son souper annuel suivi d'une soirée dansante qui se tiendra le 7 mai 2016 à la salle de réception du centre de ski Mont Grand-Fonds;

CONSIDÉRANT un coût de 30\$ pour un billet;

Il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER une personne de la municipalité pour être présent au souper de l'UPA de Charlevoix-Est le 7 mai 2016 au coût de 30.00\$ et d'autoriser le paiement.

**13 - INVITATION À LA 6<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DE LA  
MAISON DE LA FAMILLE DE CHARLEVOIX LE 29 MAI 2016**

**RÉSOLUTION 2016-04-3087**

CONSIDÉRANT une invitation de la Maison de la famille pour assister à la 6<sup>e</sup> édition du tournoi de Golf le dimanche 29 mai 2016 au Club Murray Bay de La Malbaie;

CONSIDÉRANT un coût de 95\$ pour le droit de jeu et le souper;

Il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater Madame Mélissa Girard, Mairesse pour ce tournoi au coût de 95.00\$ et d'autoriser le paiement.

**14 - INVITATION À LA 20<sup>e</sup> ÉDITION DU TOURNOI DE GOLF DU CLUB  
OPTIMISTE DE CHARLEVOIX LE SAMEDI LE 28 MAI 2016**

**RÉSOLUTION 2016-04-3088**

CONSIDÉRANT une invitation du Club Optimiste de Charlevoix-Est pour la 20<sup>e</sup> édition de son tournoi de golf annuel;

CONSIDÉRANT un coût de 85\$ pour le droit de jeu et le souper;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater madame la Mairesse Mélissa Girard pour la ronde de golf et le souper au coût de 85\$ et d'autoriser le paiement.

**15 - INVITATION AU TOURNOI DE GOLF DE LA FONDATION DU  
CENTRE HOSPITALIER ST-JOSEPH DE LA MALBAIE LE 10 JUIN 2016**

**RÉSOLUTION 2016-04-3089**

CONSIDÉRANT l'invitation de la fondation de l'hôpital pour son 31<sup>e</sup> tournoi de golf le 10 juin 2016 au club de golf Murray Bay;

CONSIDÉRANT un coût de 175\$ pour le tournoi de golf et le souper;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater madame la Mairesse Mélissa Girard pour cette activité au club de Golf Murray Bay le 10 juin 2016 au coût de 175\$ et d'autoriser le paiement.

**16 - COORDINATION ET ORGANISATION DU TERRAIN DE SOCCER  
POUR L'ÉTÉ**

**RÉSOLUTION 2016-04-3090**

CONSIDÉRANT la volonté d'organiser des activités sportives pour les jeunes sur le terrain de soccer de la municipalité;

CONSIDÉRANT que des bénévoles ont démontré de l'intérêt pour s'impliquer dans la gestion des activités du soccer cet été;

IL EST PROPOSÉ par Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et Conseillères présents :

De nommer Mme Nicole Boudreault Côté, conseillère et M. Benoît Côté, secrétaire-trésorier adjoint à la directrice générale, pour s'occuper des activités du terrain de soccer pour l'été et de former un comité avec des bénévoles au besoin.

**17 - SUIVI DU DOSSIER DE L'ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE PÉTANQUE**

**RÉSOLUTION 2016-04-3091**

CONSIDÉRANT QUE le système d'éclairage est désuet et qu'il n'est pas fonctionnel actuellement;

CONSIDÉRANT des prix reçus pour remplacer les fils et le système d'éclairage du terrain de pétanque de la municipalité;

CONSIDÉRANT QUE les fils démontrent une usure importante et qu'ils doivent être remplacés;

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER la proposition de Asselin Électrique Inc. au coût de 4 290.00\$ plus les taxes applicables pour l'installation de 4 lumières, de la minuterie programmable, le remplacement de tous les fils du terrain de pétanque et d'autoriser le paiement.

**18 - INVITATION DE LA TABLE AGROTOURISTIQUE DE CHARLEVOIX  
À LA DÉBÂCLE DE CHARLEVOIX**

**RÉSOLUTION 2016-04-3092**

CONSIDÉRANT une invitation à la Débâcle de Charlevoix qui se tiendra le vendredi 22 avril au Fairmont Le Manoir Richelieu;

CONSIDÉRANT QUE La Table Agrotouristique de Charlevoix est l'organisme qui fait la promotion de l'agroalimentaire de la région de Charlevoix;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

De mandater madame la Mairesse Mélissa Girard pour cette activité le 22 avril 2016 au Fairmont Le Manoir Richelieu au coût de 90\$ et d'autoriser le paiement.

**19 - INVITATION DU CLUB LIONS CLERMONT – LA MALBAIE POUR  
SON SOUPER BÉNÉFICE « PÂTE À VOLONTÉ »**

**RÉSOLUTION 2016-04-3093**

CONSIDÉRANT une invitation du Club Lions Clermont – La Malbaie pour un souper bénéfice le 9 avril prochain à 18h00 à la Cité d'Art - Cap-à-l'Aigle;

CONSIDÉRANT un coût de 45\$ pour ce souper;

Il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER madame la Mairesse Mélissa Girard pour le souper au coût de 45\$ qui se tiendra à la Cité d'Art - Cap-à-l'Aigle et d'autoriser le paiement.

**20 - APPROBATION DU BILAN DES ACTIONS EN SÉCURITÉ INCENDIE  
SUR LE TERRITOIRE DE NOTRE-DAME-DES-MONTS POUR 2015**

**RÉSOLUTION 2016-04-3094**

CONSIDÉRANT QUE le bilan annuel des actions en sécurité incendie a été rédigé par M. Éric Gauthier, coordonnateur régional et préventionniste;

CONSIDÉRANT QUE le bilan annuel des actions en sécurité incendie pour 2015 a été approuvé par le conseil des maires le 29 mars dernier;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

D'ACCEPTER le bilan annuel 2015 des actions en sécurité incendie sur le territoire de la MRC de Charlevoix-Est et d'acheminer une copie de la résolution à M. Éric Gauthier, coordonnateur et préventionniste à la MRC de Charlevoix-Est.

**21 - AUTORISATION AU SECRÉTAIRE TRÉSORIER ADJOINT À LA  
DIRECTRICE GÉNÉRALE POUR ÉCHANGER DE L'INFORMATION  
AVEC LES SERVICES DESJARDINS AFFAIRES**

**RÉSOLUTION 2016-04-3095**

CONSIDÉRANT la possibilité d'autoriser le secrétaire-trésorier adjoint à discuter avec les services de Desjardins affaires dans l'exercice de ses fonctions;

CONSIDÉRANT QU'en cas d'absence de la directrice générale, le secrétaire-trésorier ne peut obtenir d'information;

Il est proposé par le conseiller Alexandre Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE COMPLÉTER les formulaires et de les faire signer par la directrice générale afin d'ajouter le nom du secrétaire-trésorier adjoint à la directrice générale afin qu'il puisse échanger des informations avec les services Desjardins affaires au besoin.

**22 - VARIA**

**A) INVITATION DU CLUB OPTIMISTE DE CHARLEVOIX-EST  
POUR L'ACTIVITÉ « APPRÉCIATION DE LA JEUNESSE »**

**RÉSOLUTION 2016-04-3096**

CONSIDÉRANT QUE le Club Optimiste de Charlevoix-Est organise l'activité appréciation de la jeunesse à l'école Félix-Antoine Savard mercredi 13 avril prochain à 17h00;

CONSIDÉRANT QUE cette activité donne la chance de reconnaître certains élèves qui, depuis le début de l'année scolaire, ont fourni les efforts nécessaires en vue d'améliorer leur comportement ou leurs résultats scolaires, ou pour leur grande collaboration et leur implication constante dans leur milieu;

CONSIDÉRANT QUE des épinglettes de la municipalité seront remis en signe de reconnaissance aux élèves méritants de notre municipalité;

Il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

DE MANDATER madame la Mairesse Mélissa Girard pour assister à cette activité le 13 avril prochain à 17h00 à l'école Félix-Antoine Savard de La Malbaie.

### **23 - COMPTES À RATIFIER DE MARS 2016**

#### **RÉSOLUTION 2016-04-3097**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce conseil la liste des chèques à ratifier comme suit :

Fonds d'administration :	13 559.30\$
Eau potable :	<u>776.77\$</u>
Total :	14 336.07\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères :

QUE ce Conseil ratifie la liste des chèques telle que ci-dessus décrite.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉROS 1669-1670-1676-1677-1678-1679-1683-1684-1685.

### **24 - COMPTES À PAYER DE MARS 2016**

#### **RÉSOLUTION 2016-04-3098**

ATTENDU QUE la directrice générale produit à ce Conseil l'analyse détaillée des comptes à payer de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois de mars 2016 :

Fonds d'administration :	29 593.12\$
Eau potable :	<u>608.01\$</u>
TOTAL :	30 201.13\$

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joseph-Louis Girard et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil accepte la liste des comptes à payer pour le mois de mars 2016 au montant de 30 201,13\$ et autorise la Directrice générale à procéder au paiement des comptes au montant de 30 201,13\$;

QUE cette liste remplit l'obligation de l'article 7.3 du règlement numéro 225-08.



## **25 - SALAIRES DU MOIS DE MARS 2016**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3099**

ATTENDU QUE la Directrice générale produit à ce Conseil le coût des salaires de la Municipalité de Notre-Dame-des-Monts pour le mois mars 2016 au montant de 12 855.26\$;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Marie-Claude Gilbert et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

QUE ce Conseil ratifie les salaires payés pour le mois de mars 2016 au montant de 12 855.26\$.

CERTIFICATS DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT NUMÉRO 1668-1671-1672-1681-1682-1686-1687-1688-1689-1690.

## **26 - RAPPORT DE LA MAIRESSE, DES CONSEILLERS ET DES CONSEILLÈRES**

La Mairesse suppléante et les conseillers (ères) font leur rapport.

## **27 - PÉRIODE DE QUESTIONS ALLOUÉE AUX CONTRIBUABLES**

## **28 - LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

### **RÉSOLUTION 2016-04-3100**

IL EST PROPOSÉ par la conseillère Donatha Lajoie et résolu à l'unanimité des Conseillers et des Conseillères présents :

Que la séance soit levée. Il est 19 h 25.

---

Nicole Boudreault Côté  
Mairesse suppléante

---

Marcelle Pedneault  
Directrice générale

La mairesse déclare ne pas utiliser son droit de veto et que sa signature du présent p.v. signifie que chacune des résolutions sont réputées être signées individuellement. Le présent procès-verbal est sujet, conformément à l'article 201 du Code municipal, à l'approbation par le conseil municipal, ce qui implique que son contenu peut être modifié lors de cette approbation prévue à la séance du conseil municipal du 2 mai 2016.

En conséquence, soyez avisé que toute mention indiquée au procès-verbal qui précède est sujette à modification lors de cette approbation.